

Être accompagné

Au travers différents dispositifs, le Pays Voironnais et ses partenaires accompagnent les créateurs dans le démarrage de leur activité.

Le service économique et ses partenaires proposent différents accompagnements aux porteurs de projet. Une fois financés et lancés, l'objectif est de les aider à pérenniser leur activité.

Suivi et Parrainage de IPV

Initiative Pays Voironnais accompagne les bénéficiaires de financements dans le démarrage et le développement de leur activité et ce, pendant toute la durée du remboursement du prêt, avec un contact trimestriel et une rencontre annuelle. Une aide est alors apportée pour mettre en place des tableaux de bord de suivi de l'activité.

Les nouveaux chefs d'entreprises peuvent également bénéficier du parrainage par un cadre ou chef d'entreprise bénévole.

“ Sur 1 à 3 ans, ils sont ainsi écoutés et conseillés pour augmenter leur chance de réussite et pérenniser leur activité. ”

Échanges avec le Club des Créateurs d'entreprises

Créée à l'initiative du Pays Voironnais et soutenue par le service économique, [l'Association des Créateurs et Chefs d'Entreprises du Voironnais et des Environs \(Acceve\)](#) a pour vocation de rompre l'isolement des jeunes entrepreneurs, pérenniser et accompagner le développement des entreprises adhérentes. Lieu de promotion de la création et reprise d'entreprise, elle accueille des créateurs mais aussi des entreprises pérennes.

“ Elle permet ainsi aux porteurs de projets d'échanger avec des chefs d'entreprises et de favoriser la mise en réseau. ”

Avec près d'une soixantaine de personnes, elle constitue un réseau dans divers domaines d'activité.

L'ACCEVE propose :

- > un accueil spécifique des nouveaux créateurs et porteurs de projets
- > des réunions conviviales dans les communes pour favoriser l'échange entre créateurs
- > une aide à la décision, un appui pour relever des difficultés rencontrées par le créateur
- > des réunions à thèmes mensuelles avec des intervenants de qualité, sur des sujets ciblés (gestion, commercialisation, recrutement, formation, communication...) choisis selon les besoins des créateurs.

+ EN SAVOIR PLUS

- > 04 76 27 94 30
- > [patricia.barbotin\(at\)paysvoironnais\(dot\)com](mailto:patricia.barbotin@paysvoironnais.com)
- > [Facebook](#)

40 rue Maltaisieux
cs 80363
38516 Voiron cedex
Lundi - vendredi : 8h-12h / 13h30-18h
Tél. : 04 76 93 17 71

<http://www.paysvoironnais.com/creer-reprendre-une-entreprise/etre-accompagne-411.html>